

# Rapport d'activité

2017





## page 3

- Chiffres clés

## pages 4 et 5

- Entretien avec David Marti, président de la communauté urbaine Creusot Montceau

## BUDGET

### page 6

- Une stricte maîtrise des charges de fonctionnement

## ÉCONOMIE

### pages 8 et 9

- Un nouvel outil pour soutenir les entreprises

### page 10

- Coriolis attire de nouvelles entreprises

### page 11

- Les rendez-vous économiques et technologiques

### page 12

- Les commerces en milieu rural accompagnés et soutenus



### page 13

- 2017, l'année de la nouveauté pour le campus

### page 14

- L'insertion par l'activité économique

## INFRASTRUCTURES

### pages 16 et 17

- Accès à Internet : montée en débit dans 11 communes

### page 18

- L'avenir de la VFCEA en débat

## RÉNOVATION URBAINE ET ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

### page 20

- Opah : déjà 15 millions d'euros de travaux

### page 21

- Bimby, une expérimentation pour densifier l'habitat urbain



### page 22

- Le port de Montceau rénové
- La place Schneider s'ouvre sur le parc de la Verrerie

### page 23

- Pont de la gare du Creusot, le chantier est engagé

### page 24

- PLUI : débats et grandes orientations

## PROXIMITÉ

### pages 26 et 27

- De nouvelles habitudes pour produire moins de déchets

### page 28

- Favoriser les transports collectifs



### page 29

- Préparer la mise en service de la régie intéressée

### page 30

- Le nouveau plan de désherbage « zéro pesticide »

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### page 32

- La transition énergétique s'organise sur le territoire

## PATRIMOINE



### page 34

- Écomusée : une grande rétrospective Rochette

## LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES

### page 36

- La direction Systèmes d'information et Information géographique



### page 37

- La direction des Ressources humaines

### page 38

- La direction Affaires juridiques et commande publique
- La direction de l'Administration générale

### page 39

- La direction des Finances
- La direction de la Communication



# Chiffres clés 2017

- **34** communes
- **97 000** habitants
- **742 km<sup>2</sup>** de superficie
- Un bassin de **35 000** emplois
- **2 700** entreprises
- **17** zones d'activités
- **130 km** de fibre optique
- Plus de **1 700** étudiants
- Près de **1 million** de voyageurs à la gare TGV
- **4** salles de spectacle et **1** écomusée

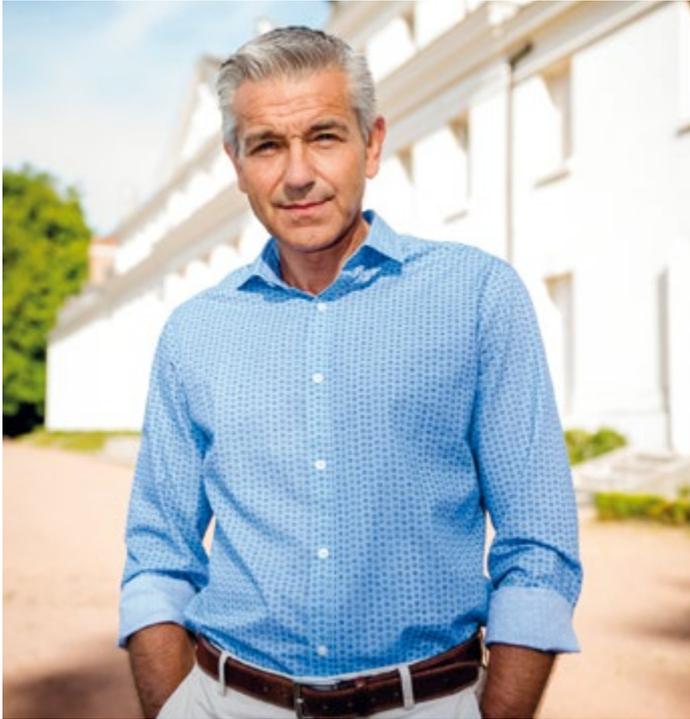




# De nombreux chantiers traduisent le dynamisme économique de notre territoire

Construction de la plateforme logistique du groupe Lidl, de l'atelier de maintenance ferroviaire de Mecateamcluster, d'un nouvel espace public en lieu et place de l'ancien pont de la gare TER, rénovation du port de Montceau... L'année 2017 a été marquée par le lancement de projets majeurs.

Franck Julliot



**David Marti**, président de la communauté urbaine Creusot Montceau

### Sept nouvelles communes ont rejoint la communauté urbaine le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Quel regard portez-vous sur ce nouvel élargissement ?

Accueillir de nouvelles communes est toujours un défi, pour les élus mais aussi – et je dirais presque surtout – pour les services. En amont, il y a énormément de questions juridiques, financières et administratives à régler. En aval, il faut pouvoir assurer quasiment du jour au lendemain les services relevant des compétences de la communauté sur quelques centaines de km<sup>2</sup> supplémentaires. Et aussi, à plus ou moins long terme, intégrer les nouvelles communes membres dans tous les dispositifs existants, comme par exemple le Plan local d'urbanisme intercommunal, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat... En trois ans, la communauté urbaine est passée de 19 à 34 communes. Il me semble que ces élargissements successifs se sont bien déroulés. D'après les échanges que je peux avoir avec les maires de ces communes, ils sont globalement plutôt satisfaits.

### Quels sont selon vous les événements marquants de 2017 sur le plan économique ?

De nombreux chantiers traduisent le dynamisme économique de notre territoire. Alors que la communauté urbaine a poursuivi le réaménagement de l'Espace Coriolis, le groupe Lidl a démarré la construction de sa plus grande plateforme logistique. Un chantier spectaculaire de par ses dimensions ! À Montceau, la plateforme de services mutualisés de Mecateamcluster a elle aussi avancé à grands pas avec le lancement de la construction de l'atelier de maintenance des engins de travaux ferroviaires. Au Creusot, les constructions des futurs pôles dédiés à l'immobilier et au médical ont également commencé à sortir de terre.

Il faut également souligner que la communauté urbaine s'est dotée d'un nouvel outil pour accompagner les entreprises dans leurs projets d'implantation et de développement. Adopté fin juin, le règlement d'intervention en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises a déjà permis de soutenir deux projets : celui du groupe Matière au Creusot et celui de So Bag à Blanzay.

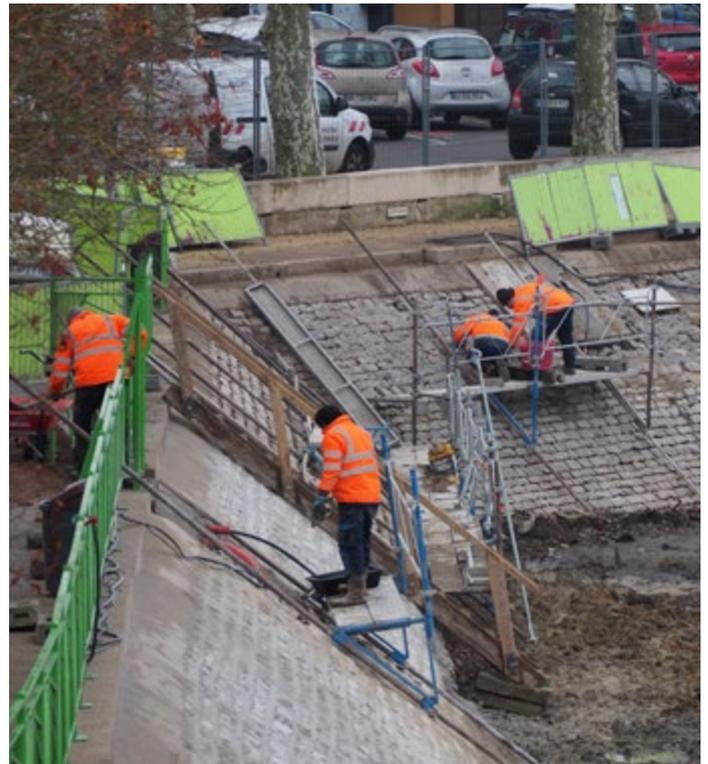


Un nouveau bâtiment aux dimensions spectaculaires pour Lidl à Coriolis.

### **Vous avez évoqué Coriolis. Le débat sur l'avenir de la VFCEA s'est terminé en mars. Quels sont les enjeux pour la communauté urbaine ?**

Sur ce dossier, les enjeux sont multiples. Mais il en est un majeur, c'est la création d'une connexion entre les réseaux TGV et TER et d'une gare de correspondance entre ces modes de transport à Coriolis. S'il était retenu, ce projet permettrait des gains de temps considérables pour les voyageurs en provenance ou à destination de Chalon, Autun, Paray ou Nevers... Bien sûr, ce serait également un atout considérable pour l'attractivité de l'Espace Coriolis.

La communauté urbaine est loin d'être la seule à avoir un intérêt dans ce projet. La preuve en est le soutien apporté par Dijon Métropole et le Grand Chalon lors du débat de clôture qui s'est tenu en mars dans le cadre de la grande consultation organisée par la Commission nationale du débat public (CNDP). Et dans les mois qui ont suivi, ces trois collectivités ainsi que la Région et le Département ont immédiatement engagé des discussions sur le financement des études nécessaires pour démontrer l'utilité de ce projet.



Une rénovation d'ampleur pour le port de Montceau et ses équipements.

### **La communauté urbaine s'est fixé comme objectif de réduire la fracture numérique. Où en est-elle sur ce point ?**

Nous avons décidé d'intervenir partout où nous sommes réglementairement autorisés à le faire, c'est-à-dire dans 17 secteurs répartis dans 10 communes, auxquelles il faut ajouter une partie de Perrecy, qui bénéficie de nos travaux à Ciry. Notre programme de travaux pour rapprocher la fibre de l'habitant avance à un rythme soutenu, sans aucun retard dans le calendrier prévu.

D'ici au premier semestre 2018, ce sont donc quelque 3 500 foyers, majoritairement situés dans des secteurs ruraux, qui bénéficieront du haut débit voire, pour certains, du très haut débit.

### **Sur la fin de l'année 2017, deux chantiers d'envergure ont démarré au Creusot et à Montceau...**

En effet ! Il s'agit de projets importants pour les deux villes-centres. A Montceau, le port va être complètement rénové pour offrir aux plaisanciers de meilleures conditions d'accueil. Cette volonté de renforcer l'attractivité touristique de Montceau va contribuer plus généralement à améliorer l'image de la ville.

Au Creusot, l'ancien pont enjambant les voies ferrées va laisser place à un vaste espace public qui doit devenir un nouveau lieu d'animation dans la ville et créer du lien entre le Cœur de ville et le secteur de la rue Foch. Car, au-delà des nouvelles voiries, un bâtiment de services offrira un accès direct aux quais de la gare TER. De l'autre côté des voies, des alcôves végétales seront dédiées à la détente, aux animations et à la vente de produits locaux.



Au Creusot, l'ancien pont cédera la place à un espace urbain d'une quarantaine de mètres de large.

**FINANCES**

# Une situation financière saine

Le compte administratif 2017 démontre que la communauté urbaine a tout à la fois préservé ses ratios financiers, réalisé un niveau d'investissement élevé et limité le recours à l'emprunt.

## Budget principal



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 59,2 millions d'euros, soit 96% du budget total voté. Elles sont en baisse de 1% par rapport au compte administratif 2016.

Les charges à caractère général s'établissent à 22,4 millions, dont 8,4 millions pour les déchets, 4,4 millions pour le transport scolaire et 3,2 millions pour l'entretien de la voirie.

En augmentation de 2,1 % par rapport à l'exercice 2016, les charges de personnel (18,2 millions) tiennent compte des obligations réglementaires avec la mise en place du PPCR, des augmentations de cotisations, de la valeur du point (+ 0,6%) et de la hausse des heures supplémentaires payées dans le cadre de la mise en place de la collecte des déchets ménagers les jours fériés.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 71,3 millions, soit une hausse de 1,8 % par rapport à 2016, qui résulte pour partie de recettes exceptionnelles.

Les impôts et taxes s'élèvent à près de 43,5 millions. Ils représentent plus de 60% des recettes encaissées par la collectivité et sont en augmentation globalement de 2,2 % alors même que les taux sont restés inchangés.

Les dotations, subventions et participations sont en baisse de

1,08%, à 22,4 millions, en raison de la baisse de la dotation globale de fonctionnement (- 4,4%) dans le cadre de la poursuite de la contribution des collectivités au redressement des finances publiques.

L'épargne brute, correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, est préservée, avec un montant de plus de 12 millions. Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) s'établit à 17%. L'épargne nette dégagée, après prise en compte du remboursement du capital de la dette, s'élève à plus de 7 millions. La capacité de désendettement (encours de la dette sur l'épargne brute) est, au 31 décembre 2017, de 5,4 années.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à près de 21 millions d'euros. Une enveloppe de 3,2 millions a été consacrée au développement économique, dont 721 300 € pour l'aménagement de l'espace Coriolis, 405 800 € pour le centre universitaire Condorcet et 1 million de participation de la communauté urbaine aux travaux de sécurisation de la RCEA. Sur un total de 7 millions investis dans le renouvellement urbain et l'attractivité résidentielle, 1,1 million a concerné le pont de la gare TER, 900 000 € ont bénéficié au quartier des Équipages à Montceau, 825 400 € à l'habitat et 3 millions à l'aménagement numérique (versement de la participation de la communauté urbaine au Département dans le cadre du projet de très haut débit et 1,4 million au titre de la montée en débit communautaire).

Près de 400 000 € ont été consacrés à la solidarité et la cohésion sociale.

Enfin, 3,2 millions ont été investis pour la voirie, 1,7 million pour les aménagements dans les communes et 1,7 million pour les déchets.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à près de 16 millions.

## Budget annexe eau

Les dépenses réelles d'investissement (travaux sur les réseaux, dans le cadre du plan d'amélioration du rendement, pour le renforcement de la protection des ressources, d'extension des réseaux, sur le barrage de la Sorme...) s'établissent à près de 2,2 millions.

## Budget annexe assainissement collectif

Les dépenses réelles d'investissement (travaux sur les réseaux, de mise aux normes des usines de dépollution, d'extension des réseaux...) s'établissent à 1,75 million.

## Budget annexe assainissement non collectif (Spanc)

Les dépenses d'investissement s'établissent à près de 26 000 €.

## Budget annexe transports

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 3,34 millions d'euros.

## Budget annexe Écomusée

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 861 000 €.

# Économie





Le groupe Matière est la première entreprise à avoir bénéficié du nouveau dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprise.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# Un nouvel outil pour soutenir les entreprises

La communauté urbaine propose un nouveau dispositif financier pour faciliter l'implantation et le développement d'entreprises. L'année 2017 a également été marquée par le lancement de constructions sur le site de Mach 2 au Creusot et sur le site des Chavannes à Montceau pour la plateforme de Mecateamcluster.

La loi NOTRe permet aux Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'intervenir directement dans le champ de l'immobilier d'entreprise. En conséquence, le conseil communautaire du 29 juin 2017 a approuvé son règlement d'intervention en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises. La communauté urbaine Creusot Montceau peut désormais contribuer également au développement d'activités économiques, créatrices d'emplois et de richesse sur le territoire, en attribuant des aides pour soutenir leurs projets immobiliers. En 2017, la communauté urbaine a ainsi soutenu le groupe Matière, fabricant de ponts métalliques, avec un montant de 85 000 euros, lors de son installation sur le site industriel, dans les anciens locaux de Francéole, dont le groupe Matière a repris 46 salariés pour son activité tournée vers l'international.

Une seconde entreprise, So Bag, a bénéficié d'un soutien d'un montant de 100 000 euros, voté lors du conseil de novembre. Cette PME compte 17 salariés à Blanzay, zone

de la Fiolle. Elle fabrique des sacs de grande dimension pour le stockage et le transport de différents produits et matériaux. Cette aide de la communauté urbaine vise à accompagner l'agrandissement de So Bag pour accueillir une 4<sup>e</sup> ligne de production, avec l'objectif d'atteindre un effectif de plus de 30 employés.

## Mach 2, les constructions sortent du sol

Entrepreneurs, investisseurs, partenaires économiques et élus se sont retrouvés, les 26 septembre et 10 octobre, lors de la pose de la première pierre des futurs bâtiments de Mach 2, le nouveau pôle tertiaire situé plaine des Riaux au Creusot. L'objectif poursuivi par la communauté urbaine Creusot Montceau est de mettre en œuvre un programme diversifié favorisant l'implantation d'activités commerciales, de services, de loisirs ou d'artisanat. Ces deux rendez-vous

ont symbolisé le lancement de deux projets sur des terrains cédés par la communauté urbaine. Tout d'abord celui du pôle tertiaire dédié à l'immobilier. Il réunira 3 bâtiments pour accueillir une agence immobilière, un constructeur de maisons individuelles et de bâtiments tertiaires, une agence d'assurances, un office notarial et un cabinet d'avocat. Le second pôle est porté par la Société d'économie mixte du département de l'Ain, la Semcoda. Il comprendra trois bâtiments à vocation médicale : une maison de santé, un centre de santé et un laboratoire d'analyses.

## Plateforme des Chavannes, un bâtiment de 120 mètres

Lundi 19 juin, David Marti, président de la communauté urbaine Creusot Montceau, et Jean-Claude Lagrange, président de la Semcib, ont posé la première pierre de la future halle de maintenance des engins de travaux ferroviaires, sur le site des Chavannes à Montceau. Prévu pour être opérationnel en 2018, cet immense bâtiment sera traversé par deux voies ferrées et une voie routière et il permettra de travailler sur des convois entiers. Avec ses 120 mètres de long, ses 3 ponts-levants et ses fosses, la halle de maintenance deviendra un élément central de la plateforme ferroviaire des Chavannes destinée au développement de la grappe d'entreprises Mecateamcluster. Labelisé par l'État au titre des investissements d'avenir, ce projet illustre la reconversion du site des Chavannes, ancien site des Houillères, conduite par la communauté urbaine, avec le soutien de l'Europe et de la Région Bourgogne. Équipé par la communauté urbaine de voies-écoles utilisées par des organismes de formation aux métiers du ferroviaire, le site des Chavannes est relié au réseau ferré national. Il va progressivement accueillir d'autres bâtiments pour constituer une plateforme ferroviaire d'ampleur nationale, répondant aux besoins des PME et des grands groupes.

Des logements sont également prévus en étage, accompagnés de garages et parkings privés.

L'ensemble de ce site, situé en bordure de l'avenue de l'Europe et voisin de la gare SNCF, sera desservi par deux voies nouvelles réalisées par la communauté urbaine. En s'ajoutant aux voies existantes, elles favoriseront la desserte du Cœur de Ville, qui bénéficie également d'un chantier majeur avec la reconstruction du pont enjambant les voies ferrées, au centre d'une transformation urbaine conséquente.



La halle de maintenance des engins de travaux ferroviaires sera un élément central du développement national de la grappe d'entreprises Mecateamcluster.

## > Direction de l'économie et du développement territorial

Avec un effectif de 16 agents, la Direction de l'économie et du développement territorial s'organise autour de 3 pôles :

- **Services aux entreprises, enseignement supérieur et innovation** : l'action de ce pôle est orientée principalement vers l'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'implantation et de développement, la promotion et l'animation des parcs d'activités et la dynamisation du commerce. Le pôle est également chargé de développer les partenariats avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle, mais aussi de renforcer les synergies entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde économique.
- **Infrastructures et usages numériques** : le pôle élabore et met en œuvre la stratégie de la communauté urbaine en matière de très haut débit et d'usages numériques. Il pilote le déploiement du réseau de fibre optique pour garantir la couverture très haut débit dans le cadre d'une délégation de service public et assure également la promotion des usages numériques.
- **Développement territorial durable, coopération et contractualisation** : le pôle assure l'élaboration et le suivi des programmes contractualisés associant la communauté urbaine à ses partenaires Europe, État et Région. Il pilote également les politiques de développement touristique ainsi que la politique énergie-climat du territoire et participe à la promotion des actions de développement durable.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

# Coriolis attire de nouvelles entreprises

La communauté urbaine a poursuivi les objectifs du programme triennal 2016 - 2018 visant à renforcer l'attractivité de Coriolis, à organiser les déplacements et à préparer les plateformes pour l'installation de nouvelles entreprises, dont le groupe Lidl.

## Lidl investit 50 millions d'euros

Les travaux réalisés par la communauté urbaine en 2017 ont permis d'améliorer la desserte de l'Espace d'activités Coriolis, en cohérence avec le chantier entrepris par Lidl pour construire sa plus grande plateforme logistique de France. La pose de la première pierre s'est déroulée en septembre et cet immense bâtiment de plus de 60 000 m<sup>2</sup> accueillera tout d'abord les 170 salariés de la plateforme logistique de Montceau, qui ne correspond plus aux besoins du groupe, tandis que les responsables de Lidl envisagent la création d'une quarantaine d'emplois supplémentaires.



En septembre a démarré le chantier de construction de la plus grande plateforme logistique de Lidl en France.

## Hespéria 71 déménage son siège social à Coriolis

Situé jusqu'à présent à Montchanin, le siège social d'Hespéria 71 va se déplacer sur le site de Coriolis, sur un terrain acquis auprès de la communauté urbaine. Les travaux de construction d'un bâtiment de 400 m<sup>2</sup> ont débuté en fin d'année afin d'accueillir, courant 2018, la partie administrative et les formations pour le personnel. Ce groupement de coopération sanitaire et médico-sociale emploie 420 salariés dans tous les champs du handicap, en regroupant les associations Papillons blancs du Creusot, de Chalon, du Morvan, de Sevrey et de Simard. Les établissements dépendants d'Hespéria 71 sont des IME, des MAS, des foyers de vie et des ESAT.

## NéoEnergies franchit le pas de la construction

Installé dans des locaux loués à la communauté urbaine sur le site de Coriolis depuis 2012, le bureau d'études thermiques NéoEnergies a choisi de construire son propre bâtiment. La parcelle a été acquise auprès de la communauté urbaine et la demande du permis de construire a été déposée en 2017 pour un démarrage du chantier en 2018. NéoEnergies fait partie du cluster Renovia Bourgogne, qui réunit différentes entreprises et artisans de Saône-et-Loire dont les corps de métiers répondent aux enjeux de la rénovation énergétique.



Déjà installé à Coriolis, le bureau d'études thermiques NéoEnergies a choisi d'y construire son propre bâtiment.

# Les rendez-vous économiques et technologiques

La communauté urbaine participe à des salons spécialisés pour mettre en avant les opportunités d'emplois et le potentiel économique du territoire. Elle organise aussi des rencontres pour favoriser les liens entre mondes de la recherche et de l'industrie.

Promouvoir les opportunités de développement économique sur le territoire, c'est l'objectif de la participation à différents salons nationaux spécialisés. En octobre, la communauté urbaine a participé au salon Parcours France à Paris, à la rencontre de visiteurs motivés par une recherche d'emploi en province. Le stand de la communauté urbaine a notamment présenté une trentaine d'offres d'emploi de cadres et d'ingénieurs proposées par différentes entreprises du territoire. En décembre, le Salon Simi, destiné à un public d'investisseurs, a permis de mettre en avant les opportunités foncières, en particulier celles situées à Coriolis. Sous le nom de « Territoires 4 étoiles », le stand de la communauté urbaine était partagé avec les collectivités voisines : le Grand Chalon, la communauté d'agglomération Mâconnais Val de Saône et l'agence de développement économique de Dijon Métropole.

## La rencontre entre la recherche et l'industrie

Nés d'une initiative de la communauté Creusot Montceau, de Welience et l'Université de Bourgogne, les ateliers TTime ont vocation à dynamiser les relations entre les entreprises et les laboratoires publics du territoire. Le TTime du 22 juin, qui s'est déroulé à l'IUT du Creusot, était consacré à la mécatronique. À l'intention d'un public de techniciens et de chefs d'entreprise, différents exposants ont dévoilé des produits aussi innovants que des robots industriels, des lunettes de réalité virtuelle, des exosquelettes ou des systèmes se déployant pour protéger les vignes des intempéries. Certaines de ces réalisations ont été développées en collaboration avec la Platform3D, structure de transfert technologique hébergée par l'IUT. Les étudiants de la licence mécatronique et robotique ont également animé ce TTime.



Le Village des sciences privilégie une approche ludique des savoir-faire locaux.

## À l'écoute des chefs d'entreprises

À Harfleur 2000 au Creusot et au quartier des Équipages à Montceau, deux petits-déjeuners inter-entreprises ont été organisés par la communauté urbaine dans ces deux secteurs d'activités économiques. Élus et techniciens de la communauté ont rencontré les entreprises de ces secteurs pour répondre à leurs besoins spécifiques dans tous les domaines des compétences de la communauté urbaine.

## Les sciences à la portée de tous

Né d'un partenariat entre la communauté urbaine et le Grand Chalon, et organisé en alternance au Creusot et à Chalon-sur-Saône, le Village des sciences s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 3 décembre au Parc des expositions de Chalon, également en partenariat avec l'Académie François Bourdon. Associations, établissements d'enseignement supérieur, espaces publics numériques et entreprises ont présenté de nombreuses démonstrations et applications technologiques pour illustrer leurs savoir-faire à l'intention de toutes les générations.



Les TTime, pour Technology Time, visent à dynamiser les relations entre les entreprises et les laboratoires publics du territoire.



L'association en charge de la gestion de l'épicerie multiservice et du bureau postal de Mont-Saint-Vincent a pu changer son armoire frigorifique et refaire les fermetures du bâtiment.

## COMMERCE

# Les commerces en milieu rural accompagnés et soutenus

Depuis 2011, la communauté urbaine s'engage auprès des commerçants situés dans les communes rurales.

Grâce au Fonds d'aide au commerce en milieu rural, la communauté urbaine accompagne les commerçants des villages dans leur projet de création de leur entreprise, les commerces ambulants et elle participe également financièrement à l'aménagement de points multiservices.

Ainsi en 2017, une enveloppe de 20 000 € a été distribuée entre les communes de Saint-Bérain-sous-Sanvignes, Mary et Mont-Saint-Vincent. À Saint-Bérain, 3 568 € ont été attribués à la boulangerie Tramoy, afin

que le couple d'artisans puisse remplacer son véhicule de tournée hors d'usage. À Mary, la communauté a versé 15 000 € dans le cadre du projet de création d'une épicerie multiservice au centre-bourg. Enfin, à Mont-Saint-Vincent, les 1 432 € de subvention ont permis à la commune de rénover l'ensemble des fermetures de l'épicerie multiservice, qui abrite également l'agence postale du bourg, et de remplacer une armoire frigorifique.

# 2017, l'année de la nouveauté pour le Campus



Comptant une trentaine de formations dispensées et 5 établissements, le Campus Sud Bourgogne continue d'enregistrer un fort taux d'inscription. En effet, ils sont près de 1 700 étudiants à avoir effectué leur rentrée 2017-2018 dans l'un des établissements d'enseignement supérieur du territoire, ce qui confirme la place du campus au rang de 2<sup>e</sup> pôle universitaire de Bourgogne.

## Contractualisation : un partenariat salvateur pour la filière AES

En 2017, l'Université de Bourgogne a annoncé son intention de fermer la filière Administration économique et sociale (AES) au Creusot, en raison de contraintes budgétaires. Ces deux années de licence séduisent pourtant de nombreux étudiants, dont plus des deux-tiers sont issus du territoire communautaire.

Dès qu'elle a eu connaissance de cette décision, la communauté urbaine a engagé des discussions avec l'Université de Bourgogne Franche-Comté et a trouvé un accord pour le maintien de la filière AES au Creusot. Aux termes d'une convention de partenariat signée pour six ans, elle prend en charge le coût de la filière AES à hauteur de 100 000 € par an. Cet accord permet à de nombreux étudiants n'ayant pas les moyens financiers pour effectuer des études supérieures à Lyon ou Dijon de poursuivre leurs études dans un établissement supérieur à proximité de leur domicile.

## Le numérique fait sa rentrée sur le campus

En mars 2017, l'entreprise Web Force 3 a lancé une École du numérique à l'IUT du Creusot, avec le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté et de la communauté urbaine. Cette structure offre des formations de 4 mois au codage des sites internet, secteur porteur de nombreuses offres d'emploi. Elle a également été labellisée « Grande École du numérique » par l'État.

## Investissements dans les équipements pédagogiques

Au total, 53 500 € de subventions ont été versés par la communauté urbaine à l'IUT et au centre universitaire Condorcet. 45 000 € ont permis l'acquisition d'une machine d'usinage pour la filière Génie mécanique et productique, afin que les étudiants puissent se former aux dernières techniques utilisées dans le territoire. 4 000 € ont servi à l'achat de logiciels de création numérique et, enfin, 4 500 € ont été investis dans du matériel vidéo.

La communauté a également participé à l'acquisition d'une machine à impression 3D pour les étudiants de l'IUT et les entreprises, à hauteur de 10 000 €.



Franck Juliot

## Un nouveau diplôme pour former les étudiants aux « usines vertes »

En partenariat avec l'entreprise Michelin, la communauté urbaine a participé, à hauteur de 5 000 €, au financement de projets dans le cadre du DU ICI (Initiative se Construire et Innovation). Grâce à ce complément de formation, des étudiants à l'âme d'autoentrepreneur travaillent avec Michelin sur les « usines vertes », pour rendre leur future entreprise plus respectueuse de l'environnement.

**SOLIDARITÉ**

# L'insertion par l'activité économique

Pour accompagner les personnes en difficulté vers un retour à la formation et à l'emploi, la communauté urbaine a accordé 700 000 euros aux structures qui les accueillent et les encadrent.



En 2017, plus de 3 000 personnes ont été accueillies par Agire, pour être ensuite dirigées et accompagnées, à des degrés divers, entre formation et retour à l'activité.

Le territoire communautaire dispose de toutes les structures nécessaires à l'accompagnement des publics dans le champ de l'Insertion par l'activité économique (IAE). En 2012, la communauté Creusot Montceau a soutenu la création de l'association Agire (Agire pour l'insertion, la réussite et l'emploi) en réunissant plusieurs organismes en une seule entité afin de rendre plus efficient et plus lisible cet accompagnement.

En 2017, plus de 3 000 personnes ont été accueillies par Agire, pour être ensuite dirigées et accompagnées, à des degrés divers, entre formation et retour à l'activité. La palette des actions est variée, parmi lesquelles la lutte contre l'illettrisme, le conseil en orientation professionnelle, la validation des acquis de l'expérience, l'immersion en entreprise et la poursuite des chantiers engagés sur les clauses sociales (avec 27 539 heures de travaux octroyées en 2017 sur des chantiers parmi lesquels la rénovation du lycée Léon Blum, la restructuration de la piscine municipale au Creusot, le programme d'accélération de la RCEA...).

Pour animer, informer et orienter, l'équipe d'Agire est constituée de 42 professionnels et de 62 bénévoles répartis entre les sites de Montceau et du Creusot. En parallèle de ce rôle central, Agire peut également diriger le public concerné vers d'autres structures complémentaires : les régies de quartier (régie de territoire du bassin Nord et régie des quartiers du Bassin minier) ; l'association Arc en ciel qui gère le chantier d'insertion l'Atelier du Coin, dont l'une des particularités est sa capacité à accueillir des travailleurs handicapés ; l'École de la deuxième chance, portée par la Ligue de l'enseignement et qui est destinée aux jeunes de 18 à 30 ans ayant quitté l'école sans réelle qualification ; Apor, organisme de formation chargé notamment du dispositif d'accompagnement à la qualification de la Région Bourgogne Franche-Comté ; Solidarité services 71, association intermédiaire qui a employé 357 salariés en 2017, mis à disposition d'entreprises, de collectivités ou de particuliers.

# Infrastructures



**NUMÉRIQUE**

# Accès à Internet : montée en débit dans 11 communes

La communauté urbaine a anticipé le plan départemental de montée en débit pour apporter un meilleur accès à Internet à 3 500 foyers.



Des travaux qui ont permis de réduire la fracture numérique dans 11 secteurs majoritairement ruraux du territoire communautaire.



L'État a confié aux Départements le déploiement du très haut débit dans les secteurs qui ne seront pas aménagés par les opérateurs privés. En Saône-et-Loire, le Conseil départemental a prévu ce déploiement en deux phases, la première devant s'achever en 2020, la seconde, que la communauté a décidé d'anticiper, devant s'achever en 2022.

Dans les secteurs qui ne bénéficient pas de la fibre optique, les données numériques transitent principalement par le réseau téléphonique en cuivre et la qualité du débit dépend de la distance entre l'utilisateur et le central téléphonique d'Orange. Au-delà de 4 km, les usagers ne peuvent accéder au « triple play », l'offre regroupant Internet, télévision et téléphonie dans un contrat unique. Aussi, l'enjeu technique a été de diminuer la longueur du réseau de cuivre en rapprochant la fibre optique jusqu'aux armoires contenant l'appareillage électronique des opérateurs. L'année 2016 avait été consacrée par la communauté urbaine à la préparation administrative et technique du déploiement de cette montée en débit.



En 2017, les chantiers ont pu être réalisés là où l'Arcep (l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) avait autorisé la communauté urbaine à intervenir. Ce sont donc 17 secteurs situés dans 10 communes qui en ont bénéficié : Blanzy, Ciry-le-Noble, Gourdon, Marmagne, Pouilloux, Saint-Eusèbe, Saint-Firmin, Saint-Laurent-d'Andenay, Saint-Symphorien-de-Marmagne et Torcy. De plus, une partie des habitants de Perrecy-les-Forges ont bénéficié de l'intervention située à Ciry-le-Noble.

3,75 millions d'euros ont été investis par la communauté urbaine afin d'apporter une nette amélioration du débit Internet à 3 500 foyers majoritairement situés dans des secteurs ruraux.

## La disparition programmée du papier

La loi NOTRe impose la disparition du papier dans les échanges ordonnateur-comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour les intercommunalités de plus de 10 000 habitants. La communauté urbaine Creusot Montceau a anticipé cette échéance en fixant au 1<sup>er</sup> juin 2018 l'envoi de manière électronique au Trésorier comptable de tous les éléments comptables ainsi que la passation des marchés publics. Aussi, l'année 2017 a été le cadre de la préparation de cette dématérialisation qui concernera la majeure partie des services communautaires. Il a fallu déterminer les solutions à adopter pour atteindre progressivement cet objectif. Les services informatique, commande publique et des finances ont tout d'abord été au centre de cette réflexion visant à atteindre une chaîne comptable entièrement numérique conclue par la signature électronique des certificats de paiement. Ensuite, cette chaîne établie en 2017 fera l'objet au printemps 2018 d'une formation à l'intention des agents chargés des factures, des commandes et de l'exécution des marchés publics, toutes les directions de la communauté urbaine étant concernées.



## Les Journées du numérique

Lors des Journées du numérique, du 14 au 18 novembre, la communauté urbaine a réuni de nombreux partenaires afin de présenter des aspects variés de l'usage de l'informatique, des tablettes, d'Internet et des réseaux sociaux. Espaces publics numériques (EPN), associations, Pôle emploi, gendarmerie, centre culturel C2 à Torcy, Fablab Utopi de l'IUT du Creusot ont contribué à animer ces journées en présentant des activités aussi diverses que la création d'objets avec une imprimante 3D, les précautions à prendre sur les réseaux sociaux ou la recherche d'une formation ou d'un emploi. Ouvertes à toutes les générations, ces Journées du numérique témoignent également de la diversification des activités proposées par les 9 espaces publics numériques créés par la communauté urbaine, en partenariat avec les communes.



## TRANSPORT

# L'avenir de la VFCEA en débat

**Appuyée par d'autres grandes collectivités, la communauté urbaine a défendu la création d'une connexion entre les réseaux TGV et TER et d'une gare de correspondance entre ces modes de transport.**

130 heures de débat ont été consacrées à la Voie ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA) lors de la grande consultation organisée par la Commission nationale du débat public (CNDP), qui s'est déroulée entre décembre 2016 et mars 2017.

Pour le territoire communautaire, l'enjeu principal du projet porte sur la création d'une connexion entre les réseaux TGV et TER et d'une gare de correspondance entre ces modes de transport. À l'échelle locale, cela permettrait de faire de l'espace Coriolis un centre majeur sur le plan des transports et d'y développer encore davantage les activités économiques. À l'échelle régionale, cela permettrait des gains de temps considérables pour les voyageurs en provenance ou à

destination de Chalon, Autun, Paray ou Nevers... Dijon Métropole et le Grand Chalon se sont associés à la communauté urbaine pour soutenir la connexion des réseaux TGV-TER et la création d'une gare passante TER-TGV à Coriolis comme éléments majeurs du projet.

Le maître d'ouvrage, SNCF Réseau, a fait connaître ses décisions pendant l'été 2017. Il a décidé de demander une étude complémentaire avant de poursuivre les réflexions sur l'aménagement d'une gare d'interconnexion TER-TGV à Coriolis. Des discussions ont alors été ouvertes avec la Région, le Département, Dijon Métropole et le Grand Chalon pour définir les cofinancements de cette étude.

## Travaux de sécurisation de la RCEA

Les travaux de sécurisation de la RCEA se sont poursuivis. Lancé à l'automne 2015, le réaménagement du carrefour RN70 – RN 80 et de la portion comprise entre Saint-Eusèbe et Blanzay s'est terminé en septembre. Cette opération doit s'achever en 2018, avec la mise en service du tronçon Saint-Eusèbe-Montchanin. Entre Gévelard et Palinges, le chantier de mise à 2 x 2 voies s'est ouvert en avril. L'ensemble de ces travaux font partie de la phase 1 du chantier de la RCEA, piloté par l'État. La communauté urbaine y contribue à hauteur de 4,65 millions d'euros, dont 1 million en 2017.

# Rénovation urbaine et attractivité résidentielle





953 logements ont été subventionnés en quatre ans, l'objectif final étant fixé à 1035.

## LOGEMENT

# Opah : déjà 15 millions d'euros de travaux

**L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat de la communauté urbaine a entamé sa quatrième année de rénovation de l'habitat privé.**

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) de la communauté Creusot Montceau a démarré fin 2013 pour une durée de 5 ans, avec un objectif de plus de 1 000 logements à rénover. Elle est l'Opah la plus importante de Saône-et-Loire, avec le soutien financier de l'État, l'Agence nationale de l'habitat et le Conseil départemental de Saône-et-Loire. Destinée aux propriétaires occupants ou bailleurs, l'Opah vise à lutter contre l'habitat dégradé, à diminuer la vacance, à adapter les logements au vieillissement et au handicap (avec le soutien des caisses de retraite et du Sydes) et à favoriser la réalisation d'économies d'énergie dans le cadre du programme Habiter Mieux contre la précarité énergétique.

De plus, pour ajouter à l'intérêt des subventions très incitatives, l'organisme Soliha a été mandaté par la communauté urbaine afin d'accompagner gratuitement les propriétaires tout au

long de la constitution de leurs dossiers. Les retombées économiques sont désormais conséquentes, avec 15 millions d'euros de travaux réalisés par 277 entreprises, dont 196 sont situées dans le territoire communautaire. En cette quatrième année du dispositif, l'enveloppe communautaire a été consommée à hauteur de 82%, 204 logements ont été visités et des aides financières ont été attribuées à 185 d'entre eux. Depuis la mise en place de l'Opah, ce sont désormais 953 logements qui ont été subventionnés, l'objectif final étant fixé à 1035.

D'autre part, la communauté urbaine participe également, aux côtés des communes de Blanzay, de Ciry-le-Noble, du Creusot, de Gévelard, de Montceau et de Montchanin, au soutien financier des propriétaires à la rénovation de leurs façades.

# Bimby, une expérimentation pour densifier l'habitat urbain

Encourager les constructions pour densifier des secteurs déjà bâtis dans les communes du Creusot et de Saint-Vallier, tel est l'enjeu du dispositif Bimby.



Le dispositif Bimby a été déployé à titre expérimental au Creusot et à Saint-Vallier.

Initié en 2016 et financé par la communauté urbaine Creusot Montceau, le dispositif expérimental Bimby a été instauré avec le laboratoire In Vivo dans les communes du Creusot et de Saint-Vallier. Raccourci de « Build in my backyard », qui peut se traduire par « Construire dans mon jardin », Bimby concerne les propriétaires volontaires situés dans des secteurs déjà bâtis et disposant de parcelles assez vastes pour envisager une extension ou une nouvelle construction. Évitant ainsi l'étalement urbain tout en maintenant une capacité d'accueil de nouveaux habitants, ce principe est inscrit parmi les objectifs du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) en cours d'élaboration.

Dès le mois de janvier, l'accompagnement de 150 ménages a fait suite aux 162 entretiens gratuits réalisés en novembre 2016 avec des architectes, pour étudier les orientations et la faisabilité de leurs projets. Deux séries d'entretiens se sont également ajoutées au printemps et à l'automne, portant le nombre de projets à plus de 250 en fin d'année 2017, avec une répartition de 135 au Creusot et de 125 à Saint-Vallier. Entre mai et décembre, un cycle de 7 mini-conférences a permis également d'informer les propriétaires du Creusot et de Saint-Vallier sur des sujets très concrets en lien direct avec les enjeux d'agrandissements ou de constructions sur des parcelles déjà bâties.

## Une étude lancée sur la réhabilitation d'îlots urbains dégradés

Une étude sur les îlots urbains dégradés a été engagée et le bureau d'études choisi par la communauté urbaine a été chargé d'un diagnostic au centre du Creusot et de Montceau. Deux îlots par commune ont été retenus pour des études approfondies sur leur état, leur vacance et leur occupation. Les différents types d'intervention ont été listés et la recherche de financement leur correspondant a été entamée afin d'élaborer leur réhabilitation dans le cadre de la reconduction de l'Opah.

## > Direction des projets et du développement urbain

La Direction des projets et du développement urbain compte 19 agents organisés en 4 pôles :

- L'urbanisme prévisionnel et règlementaire a pour principales missions l'élaboration des documents de stratégie et de planification territoriale qui déterminent les grandes orientations d'aménagement du territoire et la mise en cohérence des politiques publiques, le lancement et le suivi d'études générales d'urbanisme et d'opérations de ZAC ou lotissements ; il élabore les plans et cartes nécessaires à l'ensemble de la communauté.
- L'urbanisme opérationnel assure les missions nécessaires à la réalisation des grands projets d'aménagement urbain de maîtrise d'ouvrage communautaire : la programmation, le montage et la conduite d'opération, les demandes de subventions. Le pôle opérationnel joue le rôle de chef de projet qui coordonne les actions administratives, financières et techniques nécessaires aux opérations en lien avec les autres directions et les partenaires institutionnels ou privés.
- L'habitat intervient sur tous les champs ayant trait au logement public et privé et à l'hébergement des populations spécifiques. Il participe aux réflexions stratégiques en matière de démographie et d'habitat (PLH, observatoires du logement et du peuplement, suivi de la programmation des aides à la pierre) ; il porte les politiques de rénovation urbaine des quartiers d'habitat social ; il participe à l'élaboration et au suivi du Contrat de ville ; il pilote les études et opérations d'amélioration du parc privé ; il est en charge des aires d'accueil des gens du voyage.
- Le droit des sols assure, pour le compte des communes, le rôle de service instructeur des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, déclaration de travaux, certificats d'urbanisme) en cohérence avec le PLUI. Il présente également les dossiers qui relèvent des établissements recevant du public dans les commissions départementales de sécurité et d'accessibilité. Le service Droit des sols accueille et conseille en matière d'autorisations d'urbanisme.



Le port de Montceau avant sa rénovation.

## AMÉNAGEMENTS URBAINS

# Le port de Montceau rénové

**La rénovation du port de Montceau est un élément majeur de la valorisation touristique du canal du Centre.**

En parallèle de la réflexion entamée avec la Ville de Montceau pour l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville, la communauté urbaine a validé le projet de rénovation du port de Montceau, élément central du grand projet consacré au canal du Centre et à sa valorisation touristique, en lien avec les communes concernées et Voies navigables de France. Les premiers travaux prévus pour être terminés au printemps 2018 permettront tout d'abord l'amélioration de l'accueil des plaisanciers et faciliteront la gestion du port. Après une complète vidange, il s'agira de reprendre et de consolider le perré (infrastructure en dur autour du port) et de remplacer les équipements tels que les pontons et les embarcadères, ainsi que

le traitement des eaux usées, tandis qu'un accès supplémentaire sera réservé aux animations ponctuelles d'une « péniche événementiel ». Ensuite, la Capitainerie, qui abrite l'office de tourisme, sera transformée avec des espaces distincts pour les plaisanciers et les touristes, mais également à l'intention des agents municipaux chargés de la gestion technique du port. Le tracé de l'Eurovélo 6, qui relie Budapest à Nantes, passera devant la Capitainerie.

D'un montant total de 1,1 million d'euros, les travaux de rénovation du port sont cofinancés par la communauté urbaine, la Région, le Département, l'État et VNF.



Ces travaux permettront de dégager la vue sur le château de la Verrerie et son parc.

## La place Schneider s'ouvre sur le parc de la Verrerie

**La suppression de l'enceinte du parc de la Verrerie au niveau de la place Schneider s'est accompagnée de nouveaux aménagements paysagers et urbains.**

Réalisés par la communauté urbaine en partenariat avec la Ville du Creusot, les travaux de suppression de l'enceinte du parc de la Verrerie en bordure de la place Schneider ont débuté à la fin du mois de septembre. Cette ouverture, qui s'accompagne de la création de

nouveaux accès pour les piétons, avec la transformation du talus en une pente douce, permet de dégager la vue sur le château de la Verrerie et d'éliminer la séparation entre l'espace urbain et cet immense espace de verdure, atout majeur du cadre de vie creusotin.

# Pont de la gare du Creusot, le chantier est engagé

La reconstruction du pont va s'accompagner d'une métamorphose urbaine du Cœur de ville.

Après une modification des réseaux, la création d'une déviation et le déplacement de la passerelle provisoire utilisée par les piétons, la démolition du pont enjambant les voies ferrées de la gare du Creusot a débuté le 27 novembre. Trop vétuste pour être rénové, ce pont devenu propriété de la communauté Creusot Montceau en 2010, à la suite d'un échange de voiries avec le Conseil départemental de Saône-et-Loire, va faire l'objet d'une complète reconstruction qui compte parmi les grands projets communautaires.

En effet, cet ouvrage sera au centre d'une transformation urbaine conséquente, à la croisée du Cœur de Ville, du secteur de la rue Foch et de l'avenue de l'Europe qui parcourt la plaine des Riaux. Anticipant les impératifs techniques liés au projet du Conseil régional d'électrifier la ligne Nevers-Chagny, le futur ouvrage sera constitué

d'une dalle de près de 40 mètres de large afin de créer un espace public totalement redessiné, avec des alcôves végétales dédiées à la détente, à l'organisation d'animations et à la vente de produits locaux. Un bâtiment de verre et de métal permettra l'accueil des usagers des services communautaires liés aux transports urbains, aux déchets ménagers et à l'eau et l'assainissement. Ce bâtiment sera également en articulation directe avec la gare TER, dont les quais seront accessibles par des ascenseurs et des escaliers. Le coût total de ce chantier, qui bénéficie de subventions de l'État et de la Région Bourgogne Franche-Comté, est de près de 6 millions d'euros.



L'ancien pont laissera la place à un espace public totalement redessiné, sur lequel sera construit un bâtiment de verre et de métal qui permettra l'accueil des usagers des services communautaires.



## URBANISME

# PLUI : débats et grandes orientations

La finalisation du Plan local d'urbanisme intercommunal a pris en compte l'intégration de 7 nouvelles communes en 2017.



La préservation et la valorisation des ressources naturelles et agricoles constituent l'un des enjeux du PLUI.

Le 19 janvier, les maires des 34 communes ont été conviés au château de la Verrerie au Creusot pour faire un point sur l'avancement du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la communauté Creusot Montceau. Attractivité du territoire, préservation et valorisation des ressources naturelles et agricoles, renouvellement urbain et sobriété foncière, habitat, développement économique et déplacements sont les enjeux de ce document qui doit être approuvé au premier semestre 2019.

L'élaboration du PLUI passe par des étapes successives qui font notamment une large place à la concertation. L'intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 7 nouvelles communes a tout d'abord permis de débattre et de finaliser le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), qui est une composante du PLUI. Ce travail s'est accompagné de l'élaboration d'un plan de zonage à l'échelle communautaire

en traduisant les documents réglementaires en vigueur dans les 34 communes composant désormais le territoire. Le PADD communautaire a été débattu en conseil communautaire le 13 avril. Puis il a été présenté et débattu dans les 34 conseils municipaux entre avril et septembre. De plus, des panneaux d'exposition à l'intention des habitants ont été fournis aux communes pour expliquer ce PADD et les orientations de zonage. Quatre réunions publiques d'information se sont également déroulées à Montceau, Gévelard, Le Creusot et Montchanin afin de permettre aux élus de répondre directement aux interrogations des habitants. En parallèle, le travail s'est poursuivi sur l'élaboration du règlement du PLUI, les annexes et les servitudes. Des échanges ont eu lieu avec le Conseil de développement durable de la communauté urbaine et un cabinet d'études a été chargé de l'évaluation environnementale du PLUI, arrêté en 2018.

## Une politique foncière de plus grande envergure

L'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLUI est résolument orienté vers l'affirmation d'une politique de renouvellement urbain, que ce soit dans le domaine de l'habitat, du commerce ou du développement économique. Pour mettre en place une politique foncière de plus grande envergure dans les communes urbaines et rurales, la communauté a décidé, lors du conseil communautaire du 26 septembre, d'adhérer à l'Établissement public foncier du Doubs Bourgogne Franche-Comté. L'EPF Doubs BFC a été créé à l'initiative de collectivités et il est compétent pour réaliser, pour le compte de ses membres, toute acquisition foncière ou immobilière en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement ou de construction.

# Proximité





ENVIRONNEMENT

# De nouvelles habitudes pour produire moins de déchets

Labellisée « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » (TZDZG), la communauté urbaine œuvre, depuis de nombreuses années, pour un territoire plus vert et respectueux de l'environnement.



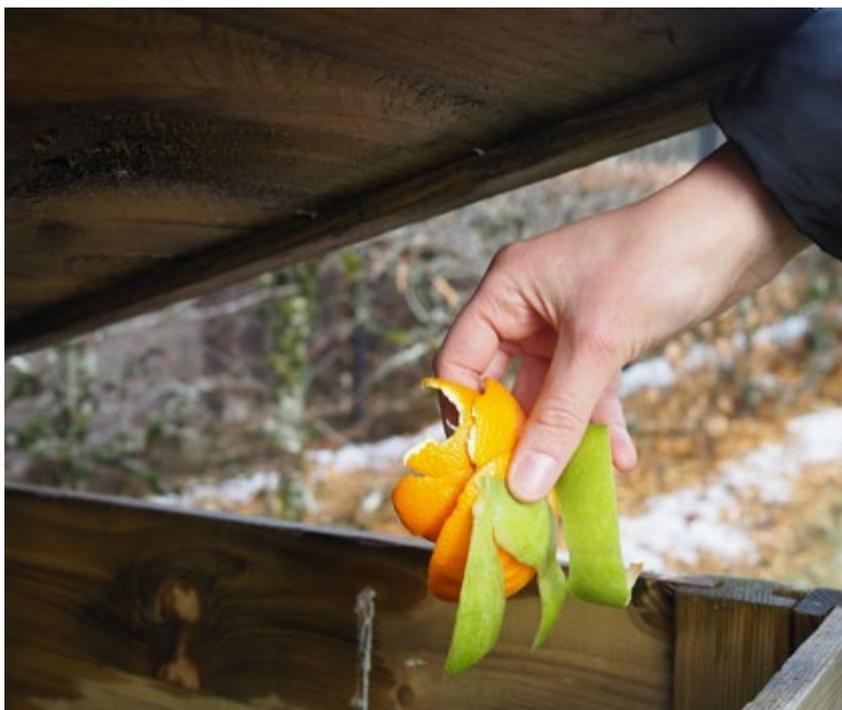
Une cinquantaine de commerces ont été labélisés « commerces éco-engagés ».

## Les commerces s'engagent pour l'environnement

Sur 200 commerces du Creusot et de Montceau sélectionnés, 49 ont été labélisés « commerces éco-engagés ». Cette action, lancée en février en partenariat avec le CPIE Pays de Bourgogne, récompense les établissements les plus investis dans la démarche de réduction des déchets qu'ils génèrent mais aussi qu'ils produisent auprès de leurs clients. Ceci passe par l'implémentation d'éco-gestes adaptés à chaque commerce, pour diminuer la quantité des déchets émis, mais aussi par la responsabilisation des clients vis-à-vis de leur production de déchets.

## Apprentissage du compostage et du paillage

Tout au long de l'année, la communauté a dispensé une dizaine de formations compostage et paillage, à destination du grand public, dans les différentes communes du territoire. Elle a également permis aux particuliers de bénéficier de composteurs au prix de 20 €, à installer en maison ou pied d'immeuble. De nombreux bénévoles ont ainsi été formés pour améliorer leurs pratiques de compostage. Travaillant main dans la main avec la communauté, les guides composteurs sont, pour beaucoup, devenus un relais à part entière de leur collectivité.



Tout au long de l'année, la communauté a dispensé une dizaine de formations au compostage et au paillage.

## Semaine européenne de la réduction des déchets

À l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets, du 17 au 25 novembre, plus de 200 personnes ont assisté à l'évènement Récup' Astuce organisé par la communauté à Blanzky. Partenaires et associations dédiés à l'anti-gaspillage, au réemploi des objets usagés comme le Repair Café de Saint-Vallier, qui donne une seconde vie aux objets endommagés et évite ainsi aux particuliers de jeter leurs biens défectueux, ou encore la Gratifieria, qui propose gratuitement des objets dont les gens ne veulent plus, étaient présents pour sensibiliser le public au développement durable et au respect de l'environnement.

## > Direction des services à la population

La Direction des services à la population intervient principalement dans le domaine des services à l'usager. Les 290 agents de la direction sont répartis dans 4 directions opérationnelles, assistées d'une cellule proximité en charge de la gestion des réclamations et du numéro vert communautaire. Elle assure également la gestion du parc matériel et des véhicules.

- **Territoires** : cette direction est en charge de l'entretien et de la propreté de la voirie. Son organisation permet de répondre au plus près des besoins des communes grâce à une déconcentration de moyens humains et matériels sur les communes. Des équipes spécialisées réalisent des travaux de réparation et de maintenance sur tout le territoire communautaire. En matière de propreté, cette direction a réorganisé ses missions et ses priorités pour faire face à la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires sur le domaine public.

- **Gestion des déchets** : cette direction gère les déchets ménagers ou assimilés produits sur le territoire communautaire, de la collecte au traitement. Elle gère également les cinq déchetteries. La collecte et l'exploitation des déchetteries sont gérées en régie par des agents communautaires. La société d'économie mixte Creusot Montceau Recyclage exploite l'usine de traitement des déchets. La communauté urbaine étant labellisée « Territoires zéro déchet, zéro gaspillage », cette direction agit auprès du grand public, des communes et des entreprises pour développer de nouvelles pratiques plus responsables et respectueuses de l'environnement.

- **Déplacements urbains** : cette direction œuvre sur les questions de la mobilité au niveau communautaire. Son objectif est de favoriser les transports collectifs ainsi que les modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière. Elle a notamment en charge la gestion des transports collectifs urbains (MonRézo et le transport à la demande) et des transports scolaires. Elle couvre également la signalisation routière, les feux tricolores, l'éclairage public des zones communautaires, le déploiement et l'entretien des mobiliers urbains, le suivi des aménagements d'accessibilité des points d'arrêt.

- **Eau et assainissement** : cette direction gère toute la chaîne de l'eau, depuis la protection des ressources jusqu'aux stations d'épuration, en passant par les deux usines de traitement de l'eau et les réseaux. Depuis début 2018, elle assure en régie directe les contrôles et branchements en assainissement, l'exploitation des réseaux d'eaux pluviales et ouvrages de défense incendie, le programme d'investissement. L'exploitation des services de l'eau et de l'assainissement collectif sont assurés en régie intéressée.



Franck-Juliot

## TRANSPORTS

# Favoriser les transports collectifs

Avec ces 820 000 kilomètres parcourus en 2017, le réseau de transport urbain MonRézo poursuit son amélioration avec une meilleure proximité de service et des actions pour favoriser l'accès aux personnes âgées.

### Semaine européenne de la mobilité

Du 16 au 22 septembre 2017, dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, de nombreux moments forts ont été organisés sur le thème de la mobilité. Outre la gratuité des transports pour tous durant cette semaine, différentes opérations de sensibilisation aussi bien à l'usage des transports urbains qu'à d'autres modes de déplacement dits actifs ont été mis en place. Des actions ont également été organisées auprès des résidences pour personnes âgées afin de leur permettre de découvrir le réseau et de les accompagner dans leur transport. 100 participants de 8 résidences différentes se sont donc rendus avec MonRézo sur les marchés du Creusot et de Montceau, où des stands étaient tenus pour informer les habitants sur les possibilités d'utilisation du réseau de bus, mais aussi du TER qui est accessible sur tout le territoire avec un titre urbain.

### Mon bus de l'été

Suite à la mise en place des d'événements estivaux, Les Beaux Bagages au Creusot et L'été du Lac à Montceau, il a été décidé de renforcer le service de transport urbain pour permettre au public d'accéder à ces animations. Le réseau de transports s'est donc adapté afin de proposer des

dessertes complémentaires labélisées « Mon bus de l'été », permettant ainsi aux usagers qui ne peuvent partir en vacances de bénéficier d'un service de transport durant cette période. L'augmentation du nombre de bus circulant entre 18h et minuit au Creusot ainsi que 4 allers-retours supplémentaires par jour à Montceau ont permis aux usagers des transports urbains de se rendre à ces événements, même en soirée.

### Transports scolaires

Le réseau de transport scolaire, toujours gratuit pour les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire, compte 4 220 utilisateurs empruntant les 59 lignes de bus afin de se rendre dans leurs établissements. La billetterie numérique s'étend désormais également aux transports scolaires avec la carte « 2School ».

### Aménagements et sécurité

La modernisation des aménagements routiers se poursuit avec le renouvellement de 229 carrefours à feux posés en 2017. Quant à la sécurité, la mise en place de 27 radars pédagogiques ainsi que l'installation de 85 compteurs de vitesse permettent de poursuivre la réflexion autour de l'aménagement des axes routiers sur le territoire.

# Préparer la mise en service de la régie intéressée

L'année 2017 a été consacrée à la mise au point des contrats d'exploitation de l'eau et de l'assainissement collectif en vue de la mise en œuvre des régies intéressées le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Si 2015 a été l'année de la décision des élus communautaires de changer les modes de gestion de l'eau et de l'assainissement, et 2016 l'année consacrée à la consultation des entreprises, l'exercice 2017 a été concentré sur la négociation et la mise au point des contrats de régie intéressée eau et assainissement collectif signés le 24 octobre 2017, pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. En parallèle, l'organisation de la mise en service des missions assurées en régie directe a été définie : contrôles et branchements en assainissement non collectif, exploitation des réseaux d'eaux pluviales et ouvrages de défense incendie, programme d'investissement renforcé.

## Des tarifs uniques sur le territoire

En 2017, si la communauté s'est élargie à nouveau en intégrant sept communes (Essertenne, Mary, Mont-Saint-Vincent, Morey, Perreuil, Saint-Micaud, Saint-Romain-sous-Gourdon), les services publics eau et assainissement sont facturés aux mêmes tarifs sur tout le territoire communautaire, quels que soient l'organisation, qui peut relever de syndicats préexistants, et le mode de gestion.

## Travaux sur les réseaux d'eau

Après les visites décennales des barrages de catégorie A en 2015, et l'analyse en 2016 des résultats de ces examens pour préparer les travaux de gros entretien de ces ouvrages situés à Saint-Sernin-du-Bois et au lac de la Sorme à Blanzly, la réalisation du programme de travaux de Saint-Sernin-du-Bois a été engagée.

Sur les hauteurs du Creusot, l'ancienne usine de la Marolle arrêtée a été démolie à la suite de la mise en service de l'usine de la Couronne pour la production d'eau potable.

Dans le cadre du développement de l'Espace Coriolis et du quartier Mach 2, des chantiers importants de réseaux d'eau et d'assainissement ont été réalisés, par exemple pour préparer l'implantation de la plateforme logistique du groupe Lidl. Des travaux sur les réseaux ont également eu lieu pour accompagner le chantier de la RCEA.

En matière d'assainissement pluvial, plusieurs opérations importantes se sont déroulées, en particulier au Breuil, au Creusot et à Montchanin, pour mieux prévenir le risque inondations.



Après les visites décennales des barrages, la réalisation du programme de travaux de Saint-Sernin-du-Bois a été engagée.

## VOIRIE - PROPRETÉ

# Le nouveau plan de désherbage « zéro pesticide »

Hiérarchisation des interventions et méthodes diversifiées, le nouveau plan de désherbage répond à l'interdiction des pesticides dans les espaces publics.



Un nouveau plan de désherbage est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017, à travers l'opération « Objectif zéro pesticide ».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit aux collectivités territoriales d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour traiter les espaces publics, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles au public. L'objectif de cette mesure est de lutter contre la contamination de l'eau et de protéger la biodiversité.

Cependant, la communauté Creusot Montceau n'avait pas attendu cette date pour expérimenter de nouvelles pratiques afin de diminuer le recours aux pesticides. Pour étendre ces procédés à tout le territoire, un nouveau plan de désherbage est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017, à travers l'opération « Objectif zéro pesticide ». Celle-ci confie aux agents communautaires des interventions différentes et graduées selon les espaces publics à traiter.

L'entretien est dit « intensif » dans les centres des villes et des bourgs, les zones commerciales et les axes principaux, où la fréquentation est forte et la végétation spontanée n'est pas souhaitée : coupe et balayage mécanisé une

fois par mois au minimum, traitement thermique selon le niveau d'enherbement et le type de revêtement, « îlotage » qui consiste en un entretien régulier par des agents responsables de périmètres définis.

L'entretien est « semi-intensif » dans les espaces regroupant principalement de l'habitat, avec un balayage mécanisé environ toutes les 5 semaines, une coupe 3 à 4 fois par an, un traitement thermique selon le niveau d'enherbement et le type de revêtement.

Cependant, la végétation a sa place en milieu urbain et la communauté urbaine a même fait le choix de végétaliser certains espaces ensablés, à l'instar des îlots centraux du boulevard du Plessis à Montceau et de l'esplanade du centre universitaire Condorcet au Creusot qui nécessitaient des interventions régulières des services communautaires. Tout en apportant une plus-value esthétique, cette végétalisation diminue les besoins d'entretien de la part des agents.

# Développement durable





## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# La transition énergétique s'organise sur le territoire

La première étape du Plan climat air énergie territorial a été effectuée en 2017. À terme, ce plan permettra la transition énergétique sur tout le territoire.

Fotolia



La loi du 17 août 2015 prévoit que toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants doivent élaborer et mettre en œuvre un Plan climat air énergie territorial (PCAET). Au-delà d'une réponse à l'obligation légale, il s'agit de faire de la transition énergétique une opportunité pour le territoire.

En effet, au travers du développement d'activités dans des domaines tels que la rénovation énergétique, l'amélioration de la qualité de vie et l'attractivité résidentielle, le Plan climat air énergie territorial induira la réduction des factures énergétiques et le développement de l'attractivité économique du territoire communautaire.

La communauté urbaine s'est donc engagée dans ce projet territorial de développement durable stratégique et opérationnel qu'est le PCAET. Il s'agit d'un dispositif qui remplacera, dans les années à venir, son Plan climat énergie territorial (PCET) tout en élargissant fortement ses domaines d'intervention.

Ce projet vise notamment à coordonner l'action du territoire et de ses acteurs, en termes de transition énergétique, et ses objectifs portent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, sur la sobriété et l'efficacité énergétique ou encore sur le développement des énergies renouvelables et de récupération.

La mise en place du PCAET prévoit de s'appuyer sur 4 phases consécutives, co-construites en partenariat avec les acteurs du territoire. En 2017, la première de ces phases a été abordée : l'état des lieux air-énergie-climat du territoire, l'identification et la compréhension des enjeux et des leviers d'actions à mobiliser ont été entrepris.

## Semaine du développement durable

Du 8 mai au 24 juin 2017, le programme de la Semaine nationale du développement durable a rassemblé une cinquantaine d'animations, dont 6 proposées au public par la communauté urbaine. Comme chaque année, ces actions étaient en lien avec les domaines d'intervention couverts par la communauté : visite des abords du lac de la Somme et de l'usine de la Couronne (préservation de la ressource en eau et de la biodiversité), broyage et compostage au naturel, gratiféria, visite du site de Creusot Montceau Recyclage (CMR), animations en déchetterie (réduction des déchets), jardinage au naturel (zéro phyto).

# Patrimoine



## PATRIMOINE

# Écomusée : une grande rétrospective Rochette

Tandis que la villa Perrusson et son parc ouvraient leurs portes au public pour la deuxième année, une grande rétrospective de l'œuvre de Raymond Rochette était organisée au château de la Verrerie.

La villa Perrusson, située à Écuisses, est un emblème majeur de l'industrie de la vallée de la céramique. Pour la deuxième année consécutive, elle a ouvert au public après les travaux de restauration conduits par la communauté urbaine. Cet important chantier a permis de sauvegarder ce bâtiment singulier, « maison-catalogue » de l'entreprise Perrusson qui produisait notamment des céramiques architecturales. Les travaux visèrent également à redonner vie à ses jardins investis en 2017 par les sculptures animalières de l'artiste Joanna Hair. Ce cadre verdoyant totalement recréé, ouvert au public tous les après-midis durant l'été, a accueilli également des animations variées : concerts, lectures, spectacles, conférences, visites guidées, ateliers pour enfants.

Les activités mises en œuvre par l'Écomusée naissent de partenariats étroits avec le tissu social et économique : associations, collectivités, artistes locaux, bibliothèques, collectionneurs... Un partenariat avec l'association Agire, chargée notamment par la communauté urbaine des parcours d'insertion professionnelle, a été entrepris en 2017 dans le cadre d'une sensibilisation à l'histoire du patrimoine local.

Temps forts de la saison de l'Écomusée, les manifestations nationales des Rendez-vous aux jardins et des Journées européennes du patrimoine ont attiré un large public en juin et en septembre.



En 2017, les jardins de la villa Perrusson ont été investis par les sculptures animalières de l'artiste Joanna Hair.



Une grande rétrospective du peintre Raymond Rochette a permis de suivre son parcours artistique au travers de nombreux dessins et peintures qui n'avaient jamais été montrés au public.

## Rétrospective Raymond Rochette

Le Musée de l'homme et de l'industrie, au château de la Verrerie au Creusot, propose également, chaque année, des expositions temporaires en parallèle des expositions permanentes de l'Écomusée. Une grande rétrospective du peintre Raymond Rochette a permis de suivre son parcours artistique au travers de nombreux dessins et peintures qui n'avaient jamais été montrés au public, avec une part importante consacrée à sa passion pour l'univers industriel de son époque.

Réalisé par des bénévoles, un travail méticuleux du recensement des œuvres du peintre creusotin a tendu vers une connaissance exhaustive pour constituer un catalogue raisonné. Consultable sous forme de borne interactive à l'accueil du Musée de l'homme et de l'industrie, cette base de données informatique utilise notamment des savoir-faire issus de la recherche de l'IUT et du laboratoire LE2I du Creusot en matière de reconnaissance d'images.

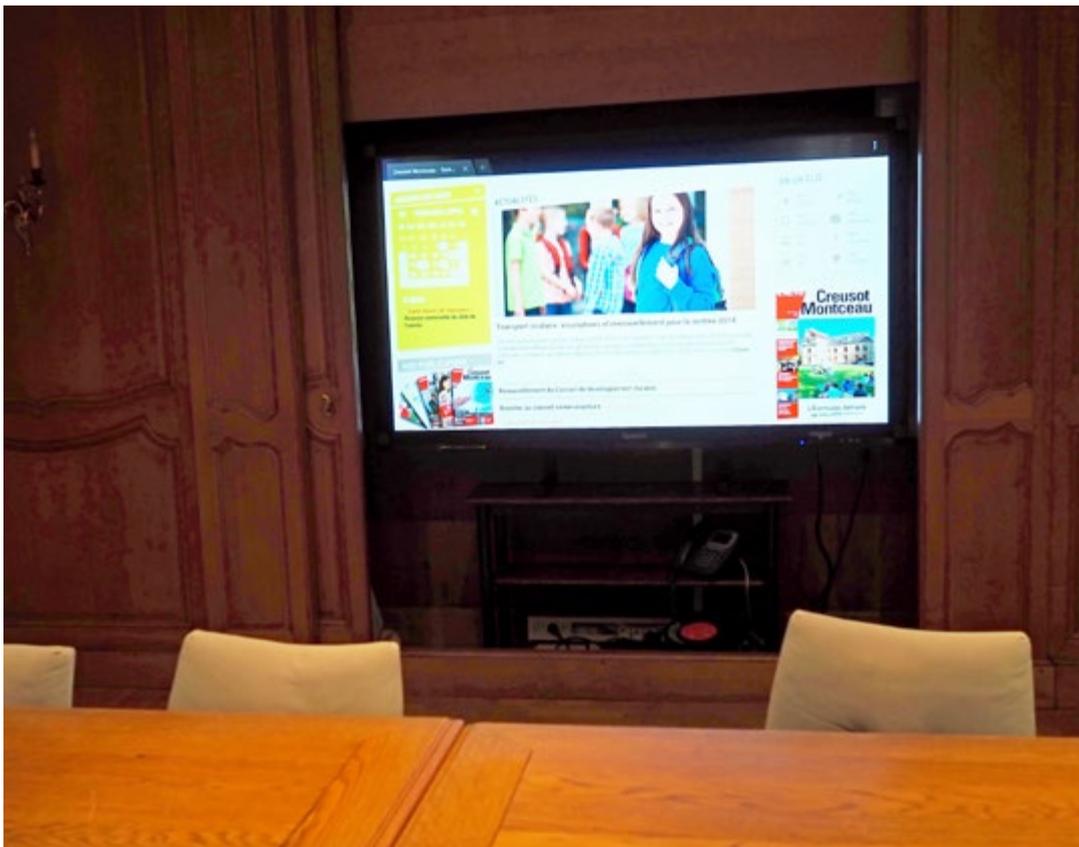
Enfin, la Briqueterie à Ciry-le-Noble, ouverte par la commune en été, propose deux expositions de l'Écomusée : « Trésors de dépôt » et « De l'usine à l'effort de guerre ».

## Numérisation des documents

L'Écomusée a également poursuivi la numérisation des collections, ce qui a permis de mettre en ligne l'ensemble du fonds documentaire et de la base iconographique. De plus, s'est poursuivie également la mise en ligne des notices des objets inscrits aux inventaires, sur la base Joconde du ministère de la Culture et des Musées de France. Consultable par tous, ce site est utilisé par les chercheurs et scientifiques, ainsi que par les professionnels des musées, ce qui a déjà généré des demandes de prêts d'objets ou d'œuvres conservés par l'Écomusée.

# Les directions fonctionnelles





Wifi dans les salles de réunions, écrans interactifs, nouveaux modèles d'ordinateurs..., la DSIIIG développe les outils facilitant la mobilité.

## La direction Systèmes d'information et Information géographique

**Regroupement de la DSIIIG à EDLF, outils d'aide à la mobilité, sécurisation des données informatiques, communications unifiées en test, évolution des outils en place, dématérialisation de la chaîne comptable ont marqué l'année 2017.**

Début janvier 2017, les effectifs de la direction Systèmes d'information et Information géographique (DSIIIG) ont été regroupés sur le site de l'Étang de la forge (EDLF) au Creusot. Cette proximité facilite les échanges entre ses différents services mais aussi participe à une plus grande cohésion.

Un travail important a été mené pour développer les outils facilitant la mobilité. C'est le cas par exemple avec le wifi dans les salles de réunions, des écrans interactifs, de nouveaux modèles d'ordinateurs, la préparation du déploiement d'un système de communications unifiées et, enfin, la recherche d'outils permettant d'accéder aux données quel que soit le lieu où l'on se trouve.

La DSIIIG a aussi assisté les directions métier pour l'évolution de leurs outils, par exemple, pour les bureaux d'étude, pour les études SIG avec un outil open source, pour la gestion des projets de délibération, pour la publication du PLUI sur le portail de

l'urbanisme, pour la mise en place d'un parcours numérique à l'Écomusée.

La sécurisation des systèmes d'information continue d'être une priorité, avec l'extension du périmètre du Plan de reprise d'activité (PRA), un travail sur un plan de sécurisation ou, encore, le début du déploiement d'un système protégeant les échanges de données sur smartphones et tablettes.

De nouvelles réglementations ont nécessité la mobilisation de la DSIIIG, notamment concernant la gestion des données personnelles mais aussi par rapport à l'anti-endommagement des réseaux enterrés sensibles.

Enfin, le projet de dématérialisation de la chaîne comptable est passé en phase opérationnelle avec des travaux sur les outils et sur les processus et un suivi plus rapproché.

# La direction des Ressources humaines

**La direction des Ressources humaines a poursuivi le travail engagé sur les risques psychosociaux. Elle a également assuré un suivi quotidien de proximité à l'attention des agents et des services.**

Dans la continuité de 2016, la concrétisation du plan d'actions suite au diagnostic des risques psychosociaux (RPS) s'est poursuivie, avec notamment la finalisation du règlement intérieur de gestion du temps de travail, en complément du règlement intérieur des services. Ce document permet de clarifier les différents temps de travail existants au sein de la communauté urbaine mais répond également à une volonté de transparence exprimée par les agents communautaires. Autre volet : la mise en place d'un conventionnement avec le Centre de gestion de Saône-et-Loire pour permettre aux agents en exprimant le besoin de bénéficier d'un suivi psychologique individualisé.

En parallèle à la prise en compte des RPS, le service prévention a lancé deux programmes structurants de la politique générale de prévention des risques professionnels : le plan de prévention incendie et la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), document clef de toute politique de prévention des risques professionnels. L'objectif est d'identifier les risques par unité de travail et les moyens d'actions pour, a minima, les réduire.

Par ailleurs, la direction a conjointement assuré sa mission d'accompagnement au quotidien des services et des agents, pour une fonction RH de proximité. À ce titre, ont été organisés 415 visites auprès du médecin de prévention dans le respect du suivi en santé au travail des agents, 72 recrutements permanents (45 recrutements externes et 27 mobilités internes), ainsi que de nombreux recrutements temporaires (saisonniers, accroissement d'activité...), plus de 1 000 jours de formation professionnelle, 19 permanences paie et 12 permanences retraites de façon déconcentrée, plusieurs réunions thématiques sur site au profit des agents (Parcours

professionnel carrières et rémunérations, campagne d'évaluation...).

De plus, 5 748 bulletins de paie ont été édités et plus de 1 200 actes administratifs (contrats, arrêtés...) ont été soumis au contrôle de légalité, conséquence notamment du protocole Parcours professionnel carrières et rémunérations (PPCR).



Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) a pour objectif d'identifier les risques, comme par exemple ceux liés à l'isolement dans le cadre du travail.

## > Direction des services fonctionnels

La Direction des services fonctionnels compte environ 75 agents, répartis en 5 directions.

- **Finances et subventions.** Cette direction est chargée de la préparation et de l'exécution du budget, du suivi de la dette, de la fiscalité et des subventions. Elle intervient en lien avec les directions opérationnelles, à travers les cellules administratives et financières. Elle est composée de 8 agents.
- **Ressources humaines.** Avec 14 agents, cette direction est en charge à la fois de la réalisation de l'ensemble des actes de gestion en lien avec la carrière des agents de la communauté, et de la mise en œuvre des actions contribuant aux évolutions structurelles de l'organisation.
- **Administration générale.** Composée de 25 agents, cette direction contribue au fonctionnement quotidien des services en assurant l'ensemble des missions liées à l'intendance de la collectivité : ménage, gestion du courrier, accueil, imprimerie, gestion du pool de véhicules, mise à disposition des équipements de protection individuels, suivi des bâtiments communautaires.
- **Systèmes d'information et Information géographique.** Les 11 agents de cette direction œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement des réseaux, le développement des applicatifs métiers, l'assistance aux utilisateurs, le renouvellement du matériel informatique et la collecte et l'exploitation des données produites par la collectivité via le système d'information géographique.
- **Affaires juridiques et Commande publique.** Cette direction est chargée d'assurer la sécurité juridique des actes produits par la communauté urbaine, de veiller au respect des règles de la commande publique et de contribuer à l'organisation des bureaux et conseils communautaires. Elle est constituée d'une quinzaine d'agents.



# La direction Affaires juridiques et commande publique

Mise en ordre du patrimoine immobilier et préparation de la dématérialisation totale des procédures de marchés publics ont constitué des points saillants de l'année 2017.

## Affaires juridiques

L'année 2017 a été principalement marquée par la concrétisation d'un travail de mise en ordre du patrimoine immobilier : des bâtiments, acquis dans le cadre de faillites dans les années 80-90 puis mis à disposition de nouvelles entreprises, ont pu être cédés à leurs occupants. Ce faisant, ces entreprises ont manifesté leur confiance en l'avenir du territoire tout en permettant la rationalisation de la gestion immobilière de la communauté urbaine. De plus, la direction a accompagné la passation des nouveaux contrats de régie intéressée en matière d'eau et d'assainissement.

Enfin, les missions traditionnelles du service ont été assumées (gestion locative, suivi des sinistres d'assurance, conseil juridique...).

## Commande publique

La communauté urbaine a décidé d'anticiper le processus de dématérialisation totale des procédures de commande publique au 1<sup>er</sup> juin 2018 (fixée au 1<sup>er</sup> octobre par le législateur) pour coïncider avec la dématérialisation de la chaîne comptable. A cette date, tous les opérateurs économiques devront remettre leurs offres par voie électronique sur la plateforme régionale «Territoires numériques». Le service a organisé une campagne de sensibilisation auprès des entreprises.

En parallèle, cette importante transition a conduit le service à de nombreuses adaptations (signature électronique de l'élu, transmission dématérialisée au contrôle de légalité, GED...).

À signaler également, la mise en place d'un planning annuel, sur lequel l'ensemble des services inscrit les procédures qui devront être lancées afin de réguler l'activité sur l'année.

## Assemblées

Le service a procédé à l'élaboration des registres des délibérations et des autres actes produits par la collectivité (décisions, arrêtés), qui ont pour objectif la bonne conservation des actes. Il a par ailleurs dû intégrer de nombreuses obligations et faire évoluer son logiciel informatique : mentions obligatoires, mise en page, sommaire thématique, par date, type d'acte, génération automatique des sommaires...

Il a également produit un « Guide de rédaction des actes » à l'attention des services. Ce guide interne rappelle les règles juridiques qui entourent la production des actes et guide les rédacteurs.



La communauté urbaine a décidé d'anticiper le processus de dématérialisation totale des procédures de commande publique au 1<sup>er</sup> juin 2018.

# La direction de l'Administration générale

Plus de 600 000 € ont été consacrés à la rénovation de locaux dans plusieurs bâtiments. Le travail sur les archives de la communauté urbaine s'est également poursuivi.

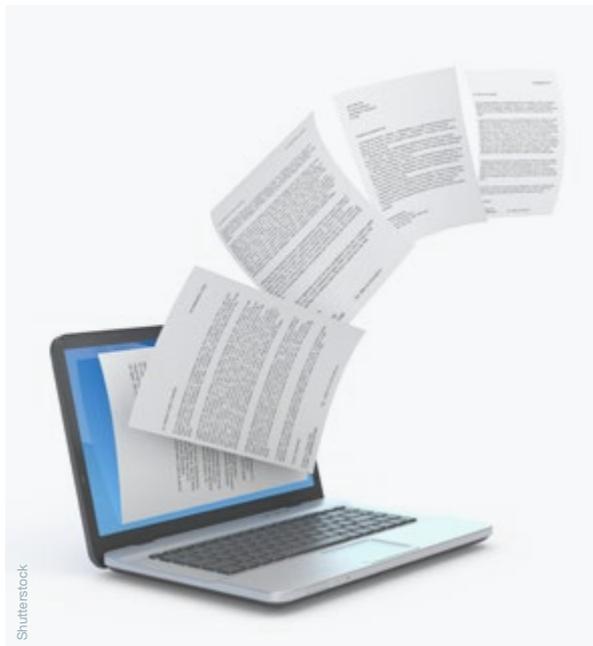
En matière d'archives, le service Moyens généraux a mis en place un réseau de référents au sein des directions et services, avec également des tableaux de gestion en collaboration avec le Centre de gestion de Saône-et-Loire. De plus, la salle des archives d'un bâtiment du site Henri-Paul Schneider à Montchanin a été équipée.

Au-delà du suivi quotidien des bâtiments de la communauté, plusieurs projets de rénovation ont été conduits sur l'année par le service Bâtiments et Logistique, pour plus de 600 000 € d'investissement.

Ces travaux ont concerné la réfection de bureaux, de sanitaires, de vestiaires, de toiture, de systèmes d'éclairage et de chauffage dans différents bâtiments (château de la Verrerie au Creusot, centres techniques de Torcy et Saint-Vallier, Ateliers du jour à Montceau, fonderie Henri-Paul Schneider à Montchanin, Briqueterie à Ciry-le-Noble). Dans le centre technique de Saint-Vallier, l'ancienne maison du concierge a été transformée en Maison de la prévention et de la formation, dotée d'une salle de formation informatique et d'une grande salle de réunion.

# La direction des Finances

**L'intégration de 7 nouvelles communes, la dématérialisation de la chaîne comptable et la mise en place de nouveaux modes de gestion en eau et assainissement ont fortement mobilisé la direction des Finances.**



Un travail préparatoire a été conduit en 2017 en vue de la dématérialisation de la chaîne comptable au 1<sup>er</sup> juin 2018.

En 2017, la concrétisation des relations financières avec les communes intégrées au 1<sup>er</sup> janvier, la mise en place du nouveau mode de gestion de l'eau et l'assainissement ainsi que la poursuite de la modernisation de l'outil de gestion financière et le projet de dématérialisation de la chaîne comptable ont en partie mobilisé la direction des Finances.

Au cours du premier semestre, la direction a travaillé sur l'évaluation des charges transférées des nouvelles communes intégrées à la communauté urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : rencontres avec les communes et étude des documents comptables. L'évaluation a été ensuite actée par la commission prévue à cet effet et l'ensemble des conseils municipaux du territoire.

Le service a également procédé au déploiement de nouveaux outils de gestion financière en version web, la gestion en autorisation de programme et crédits de paiement et le suivi financier.

Par ailleurs, l'année a été marquée par la préparation à la mise en place du nouveau mode de gestion de l'eau et l'assainissement en régie intéressée au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le travail a principalement porté sur les relations contractuelles avec le régisseur.

Enfin, un travail préparatoire a été conduit sur l'année en vue de la dématérialisation de la chaîne comptable au 1<sup>er</sup> juin 2018. Le projet porte sur l'intégralité du traitement des factures ainsi que sur la gestion des recettes.

La direction assure également au quotidien le paiement des factures et l'encaissement des recettes, la gestion de l'actif, de la dette, des subventions, de la fiscalité. Elle procède également à l'analyse de la situation financière, à l'élaboration et au suivi du budget.

# La direction de la Communication

**Le principal nouveau projet mené en 2017 porte sur la création d'outils de communication pour accompagner les actions menées par la direction des Déchets dans le cadre de la labellisation « Territoire zéro déchet zéro gaspillage ».**

En 2017, la direction de la communication a travaillé à la création d'une nouvelle identité visuelle pour accompagner les actions menées par la direction des Déchets dans le cadre de la labellisation « Territoire zéro déchet zéro gaspillage ». Cette nouvelle identité visuelle a commencé à être déclinée en divers outils, en particulier un Guide du compostage, du paillage et du jardinage au naturel.

La direction a également procédé à la mise à jour de différents outils de communication : plaquette distribuée sur un salon de l'immobilier d'entreprise, habillage d'un stand communautaire au salon Parcours France, gestion de la présence des établissements universitaires sur le salon de l'Étudiant à Lyon et des lycées au salon Studyrama à Dijon, saison de l'Écomusée, Guide de l'étudiant.

À travers le magazine communautaire et les relations presse, elle a assuré l'information des habitants du territoire sur différents projets : montée en débit dans 11 communes, lancement des chantiers du nouvel espace public en lieu et place du pont enjambant les voies ferrées avenue François Mitterrand au Creusot et de la rénovation du port de Montceau...

La direction a également géré la présence d'un stand communautaire à la foire du Creusot et l'organisation de quatre réunions publiques dédiées aux grands projets de la collectivité.



**COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU**

Château de la Verrerie › BP 90069

71206 Le Creusot Cedex

Tél : 03 85 77 51 51 › Fax : 03 85 56 38 51

[info@creusot-montceau.org](mailto:info@creusot-montceau.org)

[www.creusot-montceau.org](http://www.creusot-montceau.org)

